



CONFÉRENCE DE ROCBARON 31 MAI 2017

# LE PAYSANDISIA ARCHON

## L'AUTRE TUEUR DE PALMIERS

---

Hervé Pietra

président de SNP

# Stratégiques concrètes de lutte contre PA

Remarque très importante: l'appréciation, le jugement concernant,  
le niveau d'infestation  
la fiabilité des solutions autorisées pour y répondre,  
les propositions de réforme  
n'engage évidemment que l'association SNP.

quelles sont vos sources d'inspiration ?

- \* Vieille documentaire depuis quatre ans sur tous les sujets afférents aux ravageurs de palmiers dans tous les pays 1400 posts publiés
- \* Les entretiens ateliers techniques avec nos adhérents et les professionnels
- \* les échanges réguliers avec les jardins botaniques qui ont un patrimoine palmier

Il y a quelques jours à l'occasion du reportage capital M6 du groupe publia un papier que nous avons intitulé « Paysandisia toutes les raisons de s'inquiéter » Je vous propose quelques images : 4

et de conclure:

*A la veille de notre conférence sur le paysandisia, cette émission de M6 tombe à point nommé ! il est surprenant que les journalistes n'aient émis aucune réserve, absolument inconscients que ces importations massives parfaitement légales, nous préparent des lendemains catastrophiques dans l'indifférence générale.....*

*Le Palmier chanvre, Palmier du chine, Trachycarpus fortunei est tout simplement l'idole des Paysandisia archon*

**video**

Car il y a de sérieuses raisons de penser que nous n'avons pas actuellement les capacités de contenir l'activité dévastatrice qu'exerce et que se prépare à exercer l'envahisseur Paysandisia archon.

Qu'en pensent les chercheurs, spécialistes entomologistes?

dans un article extrêmement récent Laurence Beaudouin Ollivier chercheuse au CIRAD à Montpellier

conclut à l'absence de solutions efficaces de traitement

gènes, des parasites rivaux  
microscopiques... « Il existe  
aujourd'hui toute une pano-  
plie de traitements contre le  
papillon du palmier, mais  
ils ne sont pas satisfai-  
sants », estime l'entomolo-  
giste Laurence Ollivier.

## Que constate-t-on sur le terrain ?

pour cette conférence nous avons fait un test auprès de 5 ou 6 jardinerie et nous avons essayé de reconstituer le parcours d'un client disons ordinaire.....

- Il ne connaît pas le nom de son palmier qui a toujours été là sans poser le moindre problème
- mais là il a vraiment mauvaise mine les départs de palmes s'assèchent , les autres plus anciennes sont criblés de trous en rafale de mitraille
- notre individu commence son errance sur Internet à la recherche de connaissances, sur la maladie du palmier il est submergé d'informations concernant un charançon rouge sur le site de sa ville en cherchant bien c'est pareil . Mais il a un doute car sur les photos de palmiers il ne reconnaît pas le sien.
- le voilà donc à la coopérative ou la jardinerie, de sa ville pour chercher une solution .. Au bout du chemin, il n'a le droit aucune recommandation pour un professionnel compétent et qu'à une seule préconisation, on lui vend les deux ou trois boîtes de nématodes 30 € l'une, qu'il aura déversé comme il aura pu et sauf miracle il constatera de la perte de son palmier. Il ne pourra même pas se plaindre à son vendeur qui en partant lui a dit que pour tous les palmiers de toutes façons c'était foutu ! Alors que donc tous les jardinerie y compris sans doute celle-là on fait aussi la promotion de Trachycarpus le nouveau premier palmier jetable !!

Pourquoi sommes-nous dans cette situation ?

la première explication tient au cadre de la lutte il n'est pas défini puisque Le Paysandisia n'est pas en lutte obligatoire il ne le sera sans doute jamais car il faut bien reconnaître que la lutte obligatoire contre le charançon rouge ,c'est le moins qu'on puisse dire, n'a pas été un succès. c'est un autre sujet.

Des bruits persistants proviennent de la commission européenne la fameuse DGSANCO sur la probable abrogation de cette lutte obligatoire instaurée en 2007. Certes la France garderait son cadre mais le cœur n'y sera plus sans doute...

Cette absence de cadre réglementaire de lutte à une conséquence immédiate sur les différents moyens de lutte. En effet de la loi fameuse loi Labbé suivie par celle de la biodiversité fait un sort à tous les procédés phytosanitaires déjà au niveau des collectivités locales et très rapidement au niveau des particuliers.

**Dans ces conditions quels sont les traitements à notre disposition ? A**

**et que faudrait-il imaginer sur le plan de l'organisation de la lutte ? B**

## A- les traitements à notre disposition

### \*les Nématodes

ces auxiliaires sont considérés comme la panacée de la stratégie bio

- ils existent depuis plusieurs dizaines d'années:1955 le célèbre *Steinernema carpocapsae*
- ils n'ont plus l'objet à ma connaissance d'aucune amélioration ni innovation
- ils sont chers il est en pratique impossible d'organiser une mise en concurrence des distributeurs car le contrôle a priori nécessaire de l'innocuité de ces auxiliaires a été remplacé par un agrément individuel des firmes de distribution. fin de la concurrence au
- ils sont considérés par la réglementation de l'arrêté du 21 juillet 2010 de lutte contre le charançon rouge comme inefficaces quand ils ne sont pas accompagnés pendant les mois d'été de traitement du type PPP le fameux confidor. pourquoi donc le papillon serait-il une exception?
- sur le terrain nous avons maintenant un recul considérable dans notre expérience de lutte contre le CRP cette stratégie n'est plus opérationnelle compte tenu du très haut niveau d'infestation et surtout du réchauffement climatique qui détruit nos chers nématodes ( à tous du sens du terme ) en quelques heures, laissant les palmiers sans aucune protection
- nous en avons la gigantesque preuve sous les yeux. voici le résultat de la stratégie la ville de Nice Parc Vigier mais c'est la même chose à Cannes qui a voulu faire application de la stratégie 1 nématode en faisant en plus l'économie du traitement aérien au Confidor pendant les mois d'été au motif inexact que la loi Labbé lui en faisait défense. Une promenade sur la promenade et une petite descente de Croisette finiront de vous déprimer.





## \* les champignons entomopathogènes

il en existe plusieurs sortes *BEAUVERIA BASSIANA* et *METARHIZIUM ANISOPLIAE* .... mais la recherche sur le *Beauveria* concentre beaucoup d'espoir et de travaux. De très nombreuses souches ont été étudiées. Les champignons sont réputés très efficaces particulièrement en laboratoire c'est plus difficile en conditions naturelles. Il existe un produit qui a une AMM pour le paysandisia c'est une extension d'usage qui a plusieurs années déjà, d'un produit dénommé au OSTRINIL au départ commercialisé contre la pyrale du maïs.

Franchement si on ne sait pas beaucoup plus sauf certains travaux publiés dans *Phytoma*. Nous avons invité la firme à nous communiquer des informations actualisées et surtout une tarification.

C'est tout de même l'occasion pour nous de vous dire que que cette souche de 147 et la NPP111B005 viennent d'obtenir un agrément européen ce qui permet d'anticiper à court terme une AMM française puisque c'était la France qui était pays rapporteur dans cette procédure. Nous prenons la mesure des efforts que cela à représenter, mais comme nous l'avons écrit nous serons très attentifs aux arguments d'efficacité du produit autant qu'à son prix (les anciennes références concernant OSTRINIL à 100 € ne sont pas tout à fait rassurantes).

## \* la terre diatomée

c'est une substance naturelle qui n'a pas besoin d'AMM dans une note de fin 2016 le cabinet d'études AUDACE signalait encore quelques problèmes d'étiquetage, problème semble-t-il résolu depuis plus qu'une importante coopérative de la région proposent très habituellement ce produit à 7,50 € le kiloHT. Plusieurs de nos adhérents utilisent ce produit et déclarent en être très satisfaits.

## \* barrières physiques

la principale proposition est celle du procédé déjà ancien biopalm mise au point par l'INRA Montpellier développé par plusieurs industriels successifs et dernièrement par Sté PROGAREIN France sas 40 420 LABRIT l'argumentaire marketing et la tarification ont été revus.

La direction commerciale et technique vient de nous communiquer informations et éléments que nous pourrions vous transmettre. Mais il y a dans la salle aussi , un représentant de cette société. Je vous précise tout de même que nous n'avons pas l'expérience ce procédé.

SNP pour ce ravageur autant que pour le charançon est persuadé que cette approche de barrière physique est tout à fait intéressante elle travaille avec des chercheurs et des industriels autour de l'idée de la mise en place une barrière efficace, biodégradable, invisible et si possible ayant des capacités de libération lente de répulsifs si .

qu'ils soient bio ou non leur principe est de détruire les oeufs, les larves ou les insectes adultes.

Utilisable en agriculture biologique la molécule SPINOSAD produit commercial Conserve maintenant vendu par NUFARM produit très bien présenté mais cher 165 € HT le litre

il est dans la liste des produits considérés comme Bio ( comme l'ostrinil) d'ailleurs

Les professionnels lui préfère un autre insecticide non biologique DIMILIN FLO **diflubenzuron** réputé plus économique à l'usage.

D'autres insecticides plus large spectre peuvent être aussi utilisés. le plus connu le DECIS (Deltaméthrine) qui est encore pour quelques mois en vente indirecte non disponible libre service aux particuliers classé **EAJ : Emploi Autorisé Jardin** une foultitude d'emplois possibles parmi lesquels on n'a pas franchement trouvé les arbustes d'ornement mais...

les propriétaires collectionneurs ont du mal à faire le deuil du Diméthoate le ROGOR récemment retiré du marché en France seulement au grand dam des producteurs de cerises. ils considéraient ce produit comme idéal dès l'instant qu'ils avaient repéré le premier vol pour réduire très efficacement les pontes.

Il est évident que sauf de nouvelles solutions bio ( objet de dernier exposé) la mise application de la Loi Labbé pour les collectivités locales surtout mais également pour les particuliers est une gêne considérable dans la lutte contre le PA. Il faut cependant relever en espérant ne pas commettre d'erreur sur la réglementation que les professionnels titulaires du certiphyto continueront avoir PPP même en zones urbaines. Encore faut-il qu'ils pratiquent des tarifs d'interventions compatibles avec les moyens financiers des particuliers.

On aurait absolument tort de clôturer ce chapitre insecticide sans parler de la « molécule » beaucoup plus récente que constitue l'Emamectine Benzoate qui le cadre des spécialités PPP vient concurrencer les néonicotinoïdes ( Imidaclopride et thiamethoxam).

Le produit SYNGENTA revive dont la mise en œuvre sous forme d'Endothérapie est plus sécurisante d'un point de vue environnemental n'a semble-t-il pas encore reçu l'extension d'usage pour le papillon.

C'est néanmoins pour nous l'occasion de dire que la mise en œuvre d'un insecticide sous forme d'endothérapie dans des palmiers de la catégorie des trachy et Chamaerops est extrêmement tentante compte tenu de l'étroitesse du stipe. Les problèmes rencontrés dans la migration du produit pour les grands palmiers diamètre de stipe 90 cm à 1 m ne seront sans doute pas présents ici. Beaucoup de collectionneurs ont prient l'habitude en curatif d'intervenir de la sorte, d'ailleurs ils laissent à demeure une canule pour entretenir un niveau de protection suffisant sous réserve que le trou d'injection ne soit pas nécrosé.

Je ne veux pas non plus terminer ce chapitre sans dire tout l'intérêt qu'il y a à pratiquer ce que les anciens appelaient le capnodage, à savoir la capture physique des papillons adultes et l'extraction des larves.

C'est un dérivatif plaisant et un de nos adhérents tireur d'élite a avec sa carabine à air comprimé enregistré des scores olympiques !!

1- la communication - Ce qui fait sans doute que la lutte contre le paysandisia est plus facile à conduire que celle contre le charançon tient au fait qu'il est très facilement reconnaissable et qu'il a des habitudes et des comportements prévisibles.

Les collectionneurs de palmiers qui par plaisir passent leur temps dans leur palmeraie le savent bien il faut donc réagir instantanément et donc l'information des propriétaires est essentielle.

On ne peut guère imaginer d'utiliser les outils publicitaires habituels pour faire connaître les traitements. C'est d'ailleurs un comble de ne pas pouvoir communiquer sur tous les procédés lorsqu'on combat un ravageur en lutte obligatoire ou non, sous prétexte de venir au secours du plan Ecophyto qui ne devrait pas concerner car nous sommes dans une situation exceptionnelle.

Pour la diffusion de cette information nous avons chance la visibilité exceptionnelle des jardinerie dans le paysage commercial actuel . A SNP nous avons commencé une réflexion sur le sujet et nous voulons persuader les jardinerie et les coopératives de monter des journées d'information.

Ce n'est pas dans la poche car 3 gros distributeurs que nous ayons sollicité pour des séances de travail pour faire le tour des différents procédés n'ont pas pu se rendre disponibles..... on voit ici le poids des firmes. Mais nous avons pris une autre initiative celle faire fabriquer vous en avez un exemplaire sous les yeux encore non peint une représentation 3D à l'échelle 2 ce très maléfique papillon. Trois exemplaires vont être réalisés. C'est une dépense significative juste rentabiliser en louant un guide complet de communication à ces distributeurs.

Nous espérons beaucoup que cette spectaculaire représentation permettra d'ouvrir une discussion avec le grand public et de faire passer tous les comportements nécessaires à une lutte de tous les instants. Nous voudrions que cette année, quatre ou cinq jardineries abandonnent leur discours « les palmiers c'est foutu » montrent que des particuliers informés et ou entourés de professionnels compétents ont su maîtriser ce dossier..... et last but not the least qu'ils ont adhéré à l'association SNP car nous gardons nos palmiers. 16

## 2- l'organisation de la profession

A SNP nous plaidons pour la mise en place d'une formation commune des applicateurs sur les ravageurs. Actuellement il existe une formation de l'article 15 de l'arrêté du 21 juillet 2010 sur le CRP. Nous avons là aussi des propositions à faire dans l'esprit d'une formation permanente ou d'un agrément provisoire nécessitant une confirmation à l'échéance de deux ans.

En contrepartie nous plaidons pour la suppression de l'exigence de certification des prestataires de services individuels c'est une dépense considérable et surtout une charge de travail inutile pour des gens extrêmement occupés et sans secrétariat. il faut la réserver aux entreprises de plus de plus de 10 salariés.

Ces contraintes ajoutées à celles de la MSA et du RSI ont pour effet de jeter dans une forme de clandestinité des opérateurs de qualité. Nous avons cru comprendre que dans le cadre des réformes qui pourraient accompagner la nouvelle législature des simplifications importantes sont à attendre. Effectivement éminemment souhaitable.....

Encore un dernier point avant de laisser la parole à l'assemblée une réflexion sur les prix des produits bio ou non en France sauf exception les prix européens sont très inférieurs au prix français. <sup>17</sup>

Tout le monde en tête le Confidor italien à 15 ou 20 € et son équivalent français à 75 80 et encore c'est un générique !!! Entendons nous bien SNP ne fait pas la promotion du commerce illégal mais ça ne l'empêche pas de pointer des différences de prix.

Il y a quelques jours l'ANSES, a publié l'état actualisé des produits bénéficiant d'une autorisation de commerce parallèle ; plusieurs milliers de produits. Les bénéficiaires sont faciles à trouver ils agissent je suppose en toute légalité . J'en ai fait l'expérience j'ai du produire mon certiphyto. ( en pièce attachée !?) Notre recommandation que les professionnels comme les agriculteurs se regroupent pour obtenir les prix attention ces exportateurs ne sont pas des philanthropes exemple pour le Spinosad c'est 30 % de moins au mieux.

On pourrait continuer en évoquant les barrières à l'importation des produits étrangers réservées aux agriculteurs sur une short liste et au-delà des procédures de reconnaissance mutuelle de molécules entre les pays européens qui ont pourtant depuis longtemps abandonné bien d'autres domaines de souveraineté....

### 3- la planification

Il existe, des outils d'organisation qui ont la souplesse de s'adapter à des situations régionales. C'est le sens d'une suggestion de la DGAL dans une récente réponse ministérielle qui a évoqué les plans collectifs volontaires PCV.

Je terminerai en disant toute ma conviction que l'excellente recherche française si nous l'aidons un peu financièrement directement et par lobbying va trouver les moyens d'éloigner ces ravageurs non seulement de notre patrimoine végétal ornemental mais beaucoup plus important encore celui qui constitue la richesse vivrière de très nombreux pays dans le monde entier sur lequel pèse une menace géopolitique de très grande envergure.

\*\*\*\*\*